



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Courrier : Nord Pas-de-Calais

Question écrite n° 5858

Texte de la question

M Claude Galametz appelle l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la situation particuliere de la region Nord - Pas-de-Calais au regard de son proche avenir. En effet, la region Nord - Pas-de-Calais va voir sa position de carrefour europeen se renforcer avec la construction du tunnel sous la Manche et du TGV Nord. Ces deux infrastructures seront generatrices de flux et de trafics supplementaires qu'il est important pour un developpement harmonieux du service public des postes, des telecommunications et de la region, de capter et de maitriser. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui preciser les mesures specifiques (centre de tri de paquets automatiques a vocation europeenne ; centre de tri des plis de deuxieme categorie ; creation d'un TGV postal Nord-Sud ; creation d'un centre regional poste-Telecom de formation linguistique, etc) qu'il envisage de prendre pour repondre a cette situation.

Texte de la réponse

Reponse. - Avec l'ouverture du tunnel sous la Manche en mai-juin 1991 et la mise en circulation du TGV sur le reseau Nord, la region Nord - Pas-de-Calais devrait connaitre un renforcement de sa position d'interface entre poles a forte activite economique. La poste, consciente de l'augmentation de trafic que cette mutation peut generer, se prepare a aborder cette echeance dans les meilleures conditions. En ce qui concerne les infrastructures, les centres de tri automatique de Lille-Lezennes et Arras-CT sont largement dimensionnes. Ils peuvent recevoir si necessaire un nombre plus important de machines de tri. Le centre de tri de Roubaix-Carihem sera amene d'ici a 1991 pour le traitement et l'expedition de vehicules routiers conteneurises de fort tonnage, ce qui augmentera considerablement ses capacites d'exploitation et conduira a un acheminement mieux equilibre entre le fer et la route. Le centre de tri paquets de Lille-Gare et le centre de Valenciennes constituent, par ailleurs, deux etablissements complementaires pour lesquels des etudes d'aménagement sont en cours. Pour le traitement du courrier, la nouvelle configuration du materiel de lecture optique et de tri automatique permet de moduler le potentiel des centres en fonction de l'augmentation du trafic a traiter. Lille-Lezennes va etre dote, dans le courant de l'annee 1989, d'un materiel plus performant. Les etudes menees sur le traitement automatique des paquets ont conduit a la definition d'un materiel fiable et adapte au marche postal. Les premieres machines vont etre implantees a partir de 1989, suivant un plan pluriannuel, dans les departements a forte production de paquets, ce qui est le cas du Nord et du Pas-de-Calais. Bien evidemment des infrastructures ou des materiels nouveaux pourraient toujours etre mis en place si des besoins se manifestaient. S'agissant de la mise en circulation d'un TGV postal sur le reseau Nord, une etude economique est actuellement en cours. Il est a noter que les structures ferroviaires des centres d'Arras et Lille-Lezennes seraient en mesure d'accueillir des rames TGV Enfin, l'enseignement de l'anglais a France Telecom est a l'heure actuelle assure par la direction de la formation professionnelle des telecommunications, qui organise des modules de formation pour les personnels operationnels, ainsi que des stages intensifs de niveau plus eleve destines aux experts de la direction des affaires industrielles et internationales. Certains instituts regionaux d'enseignement concourent egalement a cette formation. Il n'est pas actuellement envisage d'ouvrir de nouveaux centres.

Données clés

Auteur : [M. Galametz Claude](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5858

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : postes, telecommunications et espace

Ministère attributaire : postes, telecommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 1988, page 3401